



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE ECL ET LES OBV POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MRC DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

Saint-Jérôme, le 30 septembre 2025 - Une collaboration au service de la conservation des milieux naturels et de la saine gestion des ressources en eau dans les Laurentides

Nous sommes fiers d'annoncer la mise en place d'un partenariat stratégique entre Éco-corridors laurentiens (ECL) et quatre organismes de bassins versants (OBV) de la région : Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (OBV rivière du Nord), Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) et l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), dans le cadre du projet « *Stratégie régionale pour une connectivité écologique dans les Laurentides* ».

Objectifs du partenariat

Cette collaboration a pour objet d'accompagner les MRC de la région des Laurentides dans l'intégration de l'orientation 2 des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : « Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau ».

En combinant l'expertise d'Éco-corridors laurentiens en conservation et connectivité écologique avec celle des quatre OBV partenaires dans la protection, la gestion et l'utilisation durable des ressources en eau, le projet s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- L'accompagnement spécialisé des MRC pour l'intégration des exigences de l'OGAT 2 dans leurs schémas d'aménagement et de développement (SAD);
- La mise en place d'un portrait des milieux naturels d'intérêt incluant les sites de prélèvement d'eau, ainsi que l'élaboration d'un diagnostic de ces milieux pour chaque MRC incluant la Ville de Mirabel;
- L'accompagnement à la priorisation des milieux et à la détermination de mesures de conservation;
- La création d'outils pratiques pour soutenir la mise en œuvre de l'orientation 2 des OGAT;
- L'accompagnement à l'identification d'indicateurs de suivi.

Une approche territoriale intégrée

Cette alliance stratégique permet de proposer une approche spécialisée qui répond directement aux exigences de l'orientation 2 des OGAT. En conjuguant les forces d'Éco-corridors laurentiens et des quatre OBV partenaires, le projet offre aux MRC un accompagnement sur mesure pour intégrer efficacement la conservation des écosystèmes et la gestion durable des ressources en eau dans leurs SAD.

Citations

« Ce projet représente une occasion unique et stratégique d'inscrire durablement les enjeux environnementaux – comme la conservation des milieux naturels, la connectivité écologique, et la gestion de l'eau – au cœur des outils réglementaires, de planification territoriale et d'urbanisme. Éco-corridors laurentiens est fier de collaborer avec les quatre OBV de la région pour accompagner les 7 MRC ainsi que la ville de Mirabel dans cette démarche structurante, en réponse aux nouvelles orientations gouvernementales. Ensemble, nous posons les bases d'une vision concertée et ambitieuse pour un aménagement du territoire en phase avec les défis écologiques des Laurentides. », déclare **Daniel Chérubin, chargé de projet en aménagement durable des territoires pour Éco-Corridors Laurentiens**

« L'OBV rivière du Nord est fier de faire partie de cette démarche singulière qui, par une collaboration au-delà même des limites de son bassin versant, amènera les MRC à tenir compte des problématiques de l'eau au-delà de leurs limites administratives pour imaginer collectivement un aménagement du territoire plus résilient. », souligne **Mélanie Lauzon, directrice générale de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (OBV rivière du Nord)**

« C'est avec grand plaisir que l'OBV RPNS participe à cette démarche, fruit d'une union entre cinq organismes régionaux qui s'allient pour offrir leurs expertises respectives aux MRC de leurs territoires, dans le but de favoriser l'intégration de l'OGAT 2 dans les SAD. C'est une opportunité unique de renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs concernés. », mentionne **Alexia Couturier, directrice générale de l'OBV RPNS**

« Quel projet remarquable pour mettre au service de nos MRC la mise en commun des forces et l'expérience variée de nos organisations. L'OBV COBALI se réjouit d'être un acteur à part entière de cette belle collaboration régionale », déclare **Linda Fortier, directrice générale du COBALI**

« Le COBAMIL se réjouit de pouvoir soutenir les MRC des Laurentides dans leurs efforts de se conformer aux nouvelles OGAT, pour garantir l'intégration des enjeux de l'eau à leur planification territoriale », annonce **Raphaël Goulet, directeur général du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)**

Retombées attendues

Le projet contribuera à :

- Faciliter l'intégration de l'orientation 2 des OGAT dans les SAD des MRC;
- Renforcer la conservation et la connectivité écologique à une échelle régionale;
- Développer des approches innovantes et intégrées de gestion territoriale;
- Créer des modèles d'accompagnement reproductibles pour d'autres régions du Québec.

Ce projet est rendu possible grâce au financement du **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)** dans le cadre du **volet 2 de la mesure 1.4 du Plan de mise en œuvre (PMO) de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT)**.

-30-

Source :

Daniel Chérubin B.Arch. M. Urb.
Chargé de projet en aménagement durable des territoires
daniel.cherubin@ecocorridorslaurentiens.org

À propos d'Éco-corridors laurentiens

Éco-corridors laurentiens (ECL) est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyens.

www.ecocorridorslaurentiens.org

À propos de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (OBV rivière du Nord) est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) officiellement reconnus par le gouvernement du Québec. L'organisme a pour mission d'orchestrer une gestion intégrée de l'eau afin d'assurer la pérennité de la ressource à l'échelle du bassin versant de la rivière du Nord. À cette fin, son équipe interdisciplinaire assure la concertation nécessaire, la mobilisation, l'engagement, et le renforcement des capacités des acteurs, à travers la proximité, l'accompagnement, la coordination ainsi que le développement de partenariats et de projets structurants.

<https://www.obvrndn.ca/>

À propos d'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)

L'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) est l'un des 40 organismes de bassins versants officiellement reconnus par le gouvernement du Québec dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. L'organisme a pour mission d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie dans la zone qui lui est confiée, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre en continu.

<https://www.rpns.ca/>

À propos du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Le COBALI est une table de concertation qui a pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et habitats qui y sont associés. Cela dans un cadre de développement durable et en concertation avec les acteurs de l'eau. Le principal

mandat du COBALI est d'élaborer le Plan directeur de l'eau de sa zone de gestion intégrée de l'eau, d'en assurer sa promotion et de suivre sa mise en œuvre.

<https://www.cobali.org/>

À propos du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

Le COBAMIL est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec. Fondé en mars 2010, son territoire d'intervention de 1 052 km² sur la couronne nord de Montréal inclut 24 municipalités et recense plus de 450 000 citoyens. Le COBAMIL est mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et en plus d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille-Îles (PDE), il œuvre à sensibiliser et concerter les acteurs de l'eau quant aux problématiques reliées à l'eau. Il réalise différents projets terrain, dont le suivi de la qualité des eaux de surface, la délimitation des milieux humides et la lutte aux plantes exotiques envahissantes.

<https://cobamil.ca>